

Communiqué

le 6 février 2011 – Pour diffusion immédiate

La décision de permettre le transport de déchets radioactifs est condamnée

Montréal, le 6 février 2011. Le Regroupement pour la surveillance du nucléaire (RSN), la Coalition for a Nuclear Free Great Lakes (CNFGL), le Mouvement Sortons le Québec du Nucléaire (MSQN), ainsi que de nombreux groupes affiliés, s'unissent pour condamner la décision de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de permettre à Bruce Power (BP) de transporter par bateau vers la Suède 16 générateurs de vapeur —qui constituent 1600 tonnes de déchets radioactifs— via les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. La cargaison dépasserait par six fois – ou même par 50 fois, selon la méthode de calcul utilisée – le seuil de radioactivité permis par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). C'est pour cette raison que la CCSN a dû faire une dérogation pour exempter Bruce Power de ces réglementations de l'AIEA.

«En dérogeant à la réglementation de l'AIEA, la CCSN a montré qu'elle est plutôt un promoteur de l'industrie nucléaire qu'un défenseur de l'intérêt public car ce n'est pas du tout dans l'intérêt public de permettre ce transport», a déclaré Gordon Edwards, président du RSN (en anglais : Canadian Coalition for Nuclear Responsibility).

«C'est un jour sombre pour les communautés autour des Grands Lacs et le long du fleuve Saint-Laurent ainsi que pour les 40 millions de personnes qui consomment l'eau potable dérivée de ces sources, car ce transport par bateau de déchets radioactifs n'est que le premier; il sera suivi par de nombreux autres du même genre», selon Michael Keegan, directeur de la CNFGL.

«La contamination radioactive de nos lacs et rivières est inévitable si on leur impose de façon routinière le transport de débris radioactifs provenant de réacteurs nucléaires en fermeture ou en réfection», affirme Michel Duguay, coordonnateur du MSQN.

De nombreux maires, communautés autochtones et ONG vont continuer à s'opposer à ces transports par bateau aux niveaux national et international. Ils vont continuer à porter ce sujet à l'attention des preneurs de décision à tous les niveaux du gouvernement. «Nos élus doivent se réveiller et adopter des lois qui protègent le public et l'environnement de la dissémination délibérée de déchets radioactifs», soutient Marc Chénier du RSN.

Lors du processus d'évaluation environnementale tenu en 2006, Bruce Power et la CCSN avaient déclaré que les générateurs de vapeur étaient en fait des déchets radioactifs et ne pouvaient donc pas être recyclés pour des raisons de sûreté. Ils avaient

promis que ces déchets seraient stockés sur place, sur le terrain adjacent de l'Ontario Power Generation (OPG) connu sous le nom de Western Waste Management Facility. Ils y seraient entreposés en surface jusqu'en 2043 avant d'y être enfouis.

OPG, le propriétaire des réacteurs de Bruce Power, est tout à fait prête à entreposer tous les générateurs de vapeur en provenance de tous les réacteurs ontariens sur leur terrain adjacent au site de Bruce. OPG a prévu y installer plus tard un atelier spécialisé capable de découper en morceaux les générateurs de vapeur, qui ont la taille d'un autobus et qui pèsent 100 tonnes chacun. Cette entente entre OPG et Bruce a été documentée dans un contrat signé en 2007.

Mais en octobre 2009 Bruce Power a fait pression sur OPG pour qu'on lui transfère les titres de propriété des générateurs de vapeur afin de réduire ses frais d'entreposage de déchets radioactifs en faisant affaire avec une firme suédoise. Celle-ci disperserait une partie de ces matériaux radioactifs dans des lingots de ferraille recyclée mis en vente sur les marchés, y introduisant ainsi une contamination radioactive.

«Cette pratique, la contamination du métal recyclé en y mélangeant des déchets radioactifs, a été condamnée par plusieurs organismes, dont les Nations-Unies, la Steel Manufacturers Association, et le International Recycling Bureau», a déclaré Kay Cumbow de Citizens for Alternatives to Chemical Contamination, au Michigan.

-30-

Pour plus de renseignements, contacter :

en anglais :

Gordon Edwards, Ph.D., CCNR président, (514) 489 2665 or (514) 839 7214

Mike Keegan, M.A., Chair, Coalition for a Nuclear-Free Great Lakes (CNFGL), (734) 770 1441

Kay Cumbow, Citizens for Alternatives to Chemical Contamination (CACC), (810) 346-4513

en français ou en anglais :

Michel Duguay, Ph.D., coordonnateur du MSQN (418) 802 2740

Marc Chénier, B.Sc., vice-président du RSN, (514) 527 2712